



# Les plaisanciers préparent l'année 2023

**Saint-Brevin-les-Pins** — L'association, en partenariat étroit avec la municipalité, fait vivre le site nautique de Mindin de manière dynamique et festive.

Pour les plaisanciers de Saint-Brevin, l'année 2023 va voir, au mois de juin, le grand retour de Debord de Loire. Dans le cadre de cette grande manifestation maritime et festive, 200 bateaux, dont le célèbre trois-mâts Bélem construit à Nantes en 1896, navigueront sur la Loire de Saint-Brevin à Mauves et l'association locale participera de manière active à l'événement.

Puis le 16 juillet, les plaisanciers de Saint-Brevin organiseront, comme ils le font chaque année depuis 1991, leur fête de la mer avec une fois de plus, promettent les organisateurs, un beau programme à venir.

L'association des Plaisanciers de Saint-Brevin regroupe pêcheurs et plaisanciers. Elle est née en 1989 de la volonté de la municipalité et de son maire de l'époque, Étienne Chauvin, d'harmoniser et de fluidifier la relation avec les utilisateurs du site de mouillage de Mindin. Guy Gautier sera choisi pour représenter les usagers et rapidement, l'association, dont le premier président sera Jacques Pileyre, va voir le jour.

Celle-ci va alors devenir le gestionnaire du site et va s'occuper de la maintenance des équipements dont elle deviendra propriétaire.

## Des ateliers sur la sécurité

Plus de 40 ans plus tard, l'association fédère 340 adhérents, dont 250 Bréviinois, mais également 90 personnes qui profitent des plaisirs de l'océan et



Lors de l'assemblée générale du 18 février Jean-Claude Lefort, à gauche, a remis un chèque de 700 € à la SMSN.

PHOTO : LES PLAISANCIERS DE SAINT-BREVIN

de l'estuaire à l'occasion de la saison touristique.

L'association gère la location d'environ quatre-vingt corps-morts au pied du pont de Saint-Nazaire et dispose les cinquante emplacements pour les bateaux sur les deux emplacements de son port à sec. Elle possède du matériel de levage et une solide structure de calage des bateaux qui lui permet de répondre à de nombreux cas de figure et assure la maintenance du ponton flottant

(propriété de la ville) et des fixations, chaînes et bouées, et des corps-morts.

« Notre association dépend de la Fédération nationale de la plaisance et des pêcheurs en mer, nous nous retrouvons, autour d'une équipe de bénévoles soudées, tous les mercredis pour faire vivre et entretenir notre site, expose Jean-Claude Lefort, président depuis 2019. Notre association est ouverte à tous les publics, propriétaires de bateaux

bien sûr, mais aussi pêcheurs à pied, adeptes du jet-ski et tous les sympathisants amoureux de la mer »

Pour cette nouvelle année, l'association fourmille de projets, elle vient de lancer pour ses adhérents des ateliers axés sur la sécurité, les gestes de premiers secours, utilisation d'un défibrillateur, risque d'incendie, etc.

Contact : apsbm.fr – amicaledesplaisanciers@sfr.fr – 02 40 27 15 08

